

# POUR ÊTRE RECONNU ET AGIR AVEC LA CFDT !

ÉLECTIONS  
2018

## COMITÉ TECHNIQUE ACADEMIQUE - ACADEMIE DE TOULOUSE

QUEL SYNDICALISME SOUHAITEZ-VOUS ?



### Le Sgen-CFDT, c'est :

- La CFDT dans l'Éducation, une organisation porteuse d'un **syndicalisme d'engagement et de progrès social**.
- **Un syndicat général laïque** dont les adhérent·es et représentant·es appartiennent à **toutes les catégories et sous différents statuts**.
- Une organisation **représentative** dans tous ses champs de syndicalisation (Éducation nationale, Enseignement agricole public, Enseignement supérieur et recherche, Jeunesse et Sports).

### Voter pour le Sgen-CFDT, c'est :

- Donner sa voix à un syndicat capable de **porter la voix de tous les agents** collectivement **au sein des instances paritaires** car présent auprès de tous les corps de métiers.
- Donner sa voix à un syndicat dont l'ambition est de **favoriser la coopération** entre les administratifs, les personnels de santé et sociaux, les ITRF, les enseignant·es, les CPE, les personnels de direction et d'inspection...
- Donner sa voix à un syndicat combatif sur les **conditions de travail**, le **statut des fonctionnaires**, les enjeux de **carrière** et du **système éducatif**.
- Donner sa voix à un syndicat qui s'oppose quand cela est nécessaire mais **propose toujours des alternatives réalistes en restant ouvert au dialogue**.

## **Le CTA est une instance très importante, à quoi sert-il ? Exemples :**

- **CARTE SCOLAIRE ET MOYENS** : débat et votes sur toutes les dotations d'emplois académiques et départementales (1er et second degrés, Biatss)
- **ORGANISATION et FONCTIONNEMENT DES SERVICES et ÉTABLISSEMENTS.** Le CTA a par exemple été obligatoirement consulté sur la réorganisation des GRETA, des EREA, des CIO.
- **CARTE DES FORMATIONS** : le CTA débat et vote sur la carte annuelle des formations professionnelles en relation avec le Conseil Régional.
- **ÉCHELONNEMENTS INDICIAIRES** : le CTA débat et vote l'échelonnement indiciaire, par exemple des non titulaires.
- **INDEMNITAIRE** : le CTA débat et vote sur les volumes et critères de répartitions de certaines indemnités (RIFSEEP, etc. ).
- **ÉVOLUTIONS TECHNOLOGIQUES et MÉTHODES DE TRAVAIL** : c'est en CTA qu'on doit débattre et voter par exemple le protocole de mise en place du télétravail...
- **HYGIENE, SECURITE, CONDITIONS DE TRAVAIL** : le CTA débat chaque année du bilan social des personnels de l'académie. Il travaille en lien avec le CHS-CT Académique. Il peut saisir le CHSCTA pour avis.

**Toute proposition de l'administration doit recevoir l'avis des représentants du personnel membres du CTA par un vote.**

Si l'avis est unanimement CONTRE, la Rectrice doit reconvoquer un CTA en présentant un nouveau projet.



**Suivre l'actualité :**

<https://www.sgen-cfdt.fr/>

<https://www.cfdt.fr/>

<https://uffa.cfdt.fr/>

<https://www.cadrescfdt.fr/>



**TOUTES ET TOUS UNIS AVEC LE SGEN-CFDT !**

**ÉLECTIONS  
2018**